



COMPTES 2025

**POUR LES PATIENTS, LES FAMILLES, LES SOIGNANTS,
VOTRE SOUTIEN
A FAIT LA DIFFÉRENCE**



L'année 2026 restera marquée par une profonde émotion avec la disparition de deux personnalités qui ont façonné notre histoire : celle de Bernadette Chirac, qui a présidé la Fondation des Hôpitaux pendant vingt-cinq ans, et celle du Professeur Claude Griscelli, son fondateur.

Leur engagement a laissé une empreinte durable sur l'identité de la Fondation et continue d'inspirer notre action, guidée par une même conviction : placer l'humain au cœur du soin.

Cela s'est traduit, tout au long de l'année 2025, par des actions concrètes qui illustrent une nouvelle fois la capacité de la Fondation des Hôpitaux à répondre aux besoins des patients, de leurs proches et des soignants, tout en restant fidèle à ses valeurs. Rien de tout cela ne serait possible sans votre fidélité.

Grâce à votre générosité et à la mobilisation de nos partenaires, nous avons pu agir partout en France.

Ensemble, nous avons soutenu des projets innovants, répondu à des situations d'urgence et renforcé l'accompagnement des enfants, des adolescents, de nos aînés, de leurs proches et des soignants, là où les besoins étaient les plus importants.

À travers ces actions, la Fondation a démontré sa capacité à anticiper les enjeux de demain, tout en apportant des réponses concrètes aux besoins les plus immédiats.

Depuis mon arrivée à la Fondation des Hôpitaux en mars dernier, je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée et m'engage à conduire cette mission avec exigence, fidélité à nos valeurs et une attention constante aux personnes que nous accompagnons.

Au nom de toute la Fondation des Hôpitaux, je vous remercie sincèrement pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Sandrine Planchon
Directrice Générale
de la Fondation des Hôpitaux



BERNADETTE CHIRAC, UNE VIE D'ENGAGEMENT AU SERVICE DES PLUS FRAGILES

Pendant vingt-cinq ans, Bernadette Chirac a incarné le visage de la Fondation des Hôpitaux. Pour des millions de Français, son nom est indissociable des Pièces Jaunes. Derrière cette campagne emblématique, il y avait avant tout une femme engagée.

Lorsqu'elle prend la présidence de la Fondation en 1994, Bernadette Chirac porte une conviction simple mais novatrice : **l'hôpital ne doit pas seulement soigner, il doit aussi prendre soin**. Elle souhaite offrir des lieux plus chaleureux, préserver les liens familiaux, accompagner les plus fragiles, améliorer le quotidien des patients comme celui des soignants. Cette vision guidera chacune de ses actions.

Sous son impulsion, les Pièces Jaunes deviennent un rendez-vous annuel de solidarité. Grâce à cette mobilisation exceptionnelle, des milliers de projets voient le jour, partout en France.

L'héritage de Bernadette Chirac se mesure dans les réalisations qu'elle a rendues possibles. Les Maisons des Parents permettent à des milliers de familles de rester auprès de leur enfant hospitalisé.

« Les Pièces Jaunes c'est une cause qui me tient profondément à cœur. »
Bernadette Chirac

La Maison de Solenn ouvre la voie aux Maisons des Adolescents, devenues des lieux essentiels d'écoute et d'accompagnement. Le programme « + de Vie » garantit attention, dignité et réconfort aux personnes âgées.

En 2019, Bernadette Chirac transmet la présidence de la Fondation à Brigitte Macron qui poursuit désormais son engagement avec la même ambition : faire de l'hôpital un lieu plus humain, plus attentif aux besoins des patients, de leurs familles et des soignants.

En rendant cet hommage à Bernadette Chirac, nous souhaitons également vous adresser toute notre reconnaissance. Grâce à votre générosité et à votre fidélité, son engagement se concrétise un peu plus chaque jour au service des patients, de leurs proches et de celles et ceux qui les soignent.

25 années qui ont marqué l'histoire de la Fondation des Hôpitaux

1994	1997	1999	2002	2003	2019
Bernadette Chirac prend la présidence de la Fondation des Hôpitaux	Lancement du TGV Pièces Jaunes avec David Douillet	Développement des premières Maisons des Parents	Ouverture de la Maison de Solenn , à l'origine des Maisons des Adolescents	Création du programme +de Vie , pour les personnes âgées	Transmission de la présidence à Brigitte Macron



VOS DONNS EN ACTIONS

ENFANTS HOSPITALISÉS

En 2025, l'opération Pièces Jaunes a permis de financer de nombreux projets pour les enfants et les adolescents hospitalisés, dont les Maisons des Familles qui permettent aux parents de rester auprès de leur enfant dans un cadre chaleureux et accessible financièrement.

210
PROJETS
4,9M€
FINANCÉS

« Sans la Maison des Familles on n'aurait pas pu rester auprès de notre fille. [...] Si elle ne nous avait pas eus auprès d'elle tout ce temps, ça aurait peut-être changé l'histoire... »

Jennifer, maman d'un bébé hospitalisé dès la naissance

GRÂCE À VOUS

Financement de la Maison des Familles de l'Hôpital Marie Lannelongue - Le Plessis-Robinson

Chaque année, 800 enfants atteints de cardiopathies congénitales sont pris en charge à l'Hôpital Marie Lannelongue. La Maison des Familles met à leur disposition 11 studios entièrement équipés, pour que les parents puissent rester auprès de leur enfant dans un cadre chaleureux, propice au repos et au maintien de la vie familiale pendant l'hospitalisation.

→ **447 500 € accordés à ce projet**



Le saviez-vous ?

En 1999, la Fondation a créé le **Fonds d'aide d'urgence social** afin d'apporter une aide ponctuelle et de première urgence aux familles en grande précarité, confrontées à des charges financières imprévisibles liées à l'hospitalisation de leur enfant.

En 2025, 362 663 € d'aides ont été allouées à 1 422 familles dans le besoin.

NB : Depuis la mise en place de ce fonds d'urgence, ce sont plus de 34 722 aides qui ont été attribuées à des familles, pour un montant total de plus de 4,3 millions d'euros.



SANTÉ MENTALE DES ADOLESCENTS

149
PROJETS
2,4M€
FINANCÉS

Lancé pour la première fois en 2025, l'appel à projets « Parlez Jeunesse » a permis de soutenir, en complément de l'appel à projets Pièces Jaunes, des initiatives spécifiquement dédiées à la santé mentale des jeunes en souffrance.

GRÂCE À VOUS

Soutien à la Maison des Adolescents du Var - Toulon

Grâce à l'ouverture de deux nouvelles antennes et au déploiement d'une équipe mobile dans le Var, 400 adolescents pourront bénéficier d'un accompagnement de proximité, facilitant l'accès aux soins pour les jeunes et leurs familles.

→ **50 000 € accordés à ce projet**



Votre générosité a un impact mesurable

En 2025, deux études ont confirmé les bénéfices concrets des Maisons des Familles et des Maisons des Adolescents.

Grâce à vous, **ces lieux améliorent durablement l'accompagnement des jeunes, de leurs proches et des équipes soignantes.** Retrouvez les résultats complets de ces études sur notre site fondationhopitaux.fr.



PERSONNES ÂGÉES

86
PROJETS
2M€
FINANCÉS

Engagée de longue date en faveur des personnes âgées, la Fondation des Hôpitaux soutient des projets qui luttent contre l'isolement, préservent l'autonomie et renforcent le lien social en EHPAD et en services de gériatrie.

En 2025, l'appel à projets était consacré au développement de tiers-lieux : des espaces de convivialité et de rencontres, souvent intergénérationnels, qui favorisent les échanges et ouvrent davantage les établissements sur leur territoire.

GRÂCE À VOUS

Subvention pour l'EHPAD de Soultzmatt - Haut-Rhin

Le projet « Aux sources du temps » aménagera un jardin inclusif et intergénérationnel où se rencontreront résidents, habitants et partenaires du territoire autour d'activités culturelles, écologiques et conviviales. Il permettra d'améliorer le quotidien de 75 résidents de l'EHPAD.

→ **62 409 € accordés à ce projet**

SOIGNANTS

86
PROJETS
3,4M€
FINANCÉS

Créé en 2020, ce programme, financé grâce au mécénat d'entreprise, répond à un besoin essentiel : offrir aux soignants des lieux pour se ressourcer, participer à des activités et prendre soin d'eux au quotidien.



AIDE EXCEPTIONNELLE D'URGENCE Mayotte

Touchée de plein fouet par le cyclone Chido, la Maison des Adolescents de Mayotte reçoit **en avril 2025 une aide exceptionnelle de 145 150 €** de la Fondation des Hôpitaux pour maintenir ses actions essentielles auprès des jeunes du territoire.

VOTRE GÉNÉROSITÉ EN 2025

Grâce à votre soutien, la Fondation des Hôpitaux a poursuivi et renforcé son action auprès des patients, des jeunes, des soignants et de leurs proches. Avec 17,6 M€ collectés au cours de l'année, la Fondation a pu engager 13,5 M€ pour apporter une aide concrète aux établissements de santé partout en France.

Parce que chaque don nous est confié avec exigence, nous veillons à assurer une gestion rigoureuse et responsable de nos ressources. Cette vigilance est indispensable pour garantir la pérennité de notre action et répondre au mieux aux besoins des établissements de santé, des équipes soignantes et des patients.

Au nom de la Fondation, je vous adresse mes plus sincères remerciements. Votre générosité est essentielle pour nous permettre de poursuivre cette mission au service d'un hôpital plus humain et plus accueillant pour tous.

Je tiens également à saluer l'engagement quotidien des soignants et à exprimer notre solidarité envers les personnes touchées par la maladie.

Emmanuel Miquel
Trésorier de la Fondation
des Hôpitaux



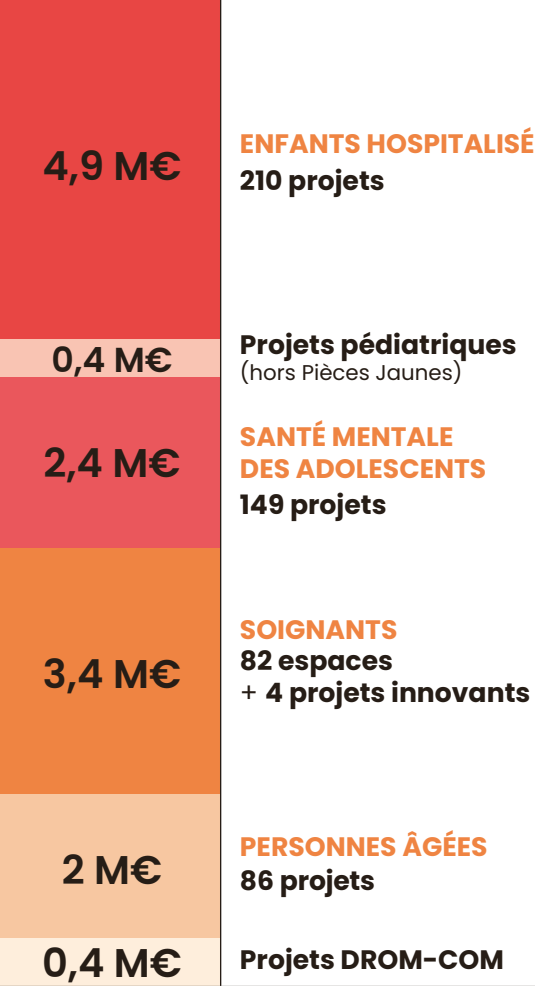
VOTRE CONFIANCE NOUS ENGAGE
Chaque don confié à la Fondation des Hôpitaux est utilisé avec une exigence constante : **être utile, répondre aux besoins du terrain et produire un impact concret** pour les patients et leurs proches, ainsi que pour les soignants.

Parce que la confiance de nos donateurs est essentielle, nous nous engageons à agir avec rigueur, transparence et responsabilité à chaque étape.



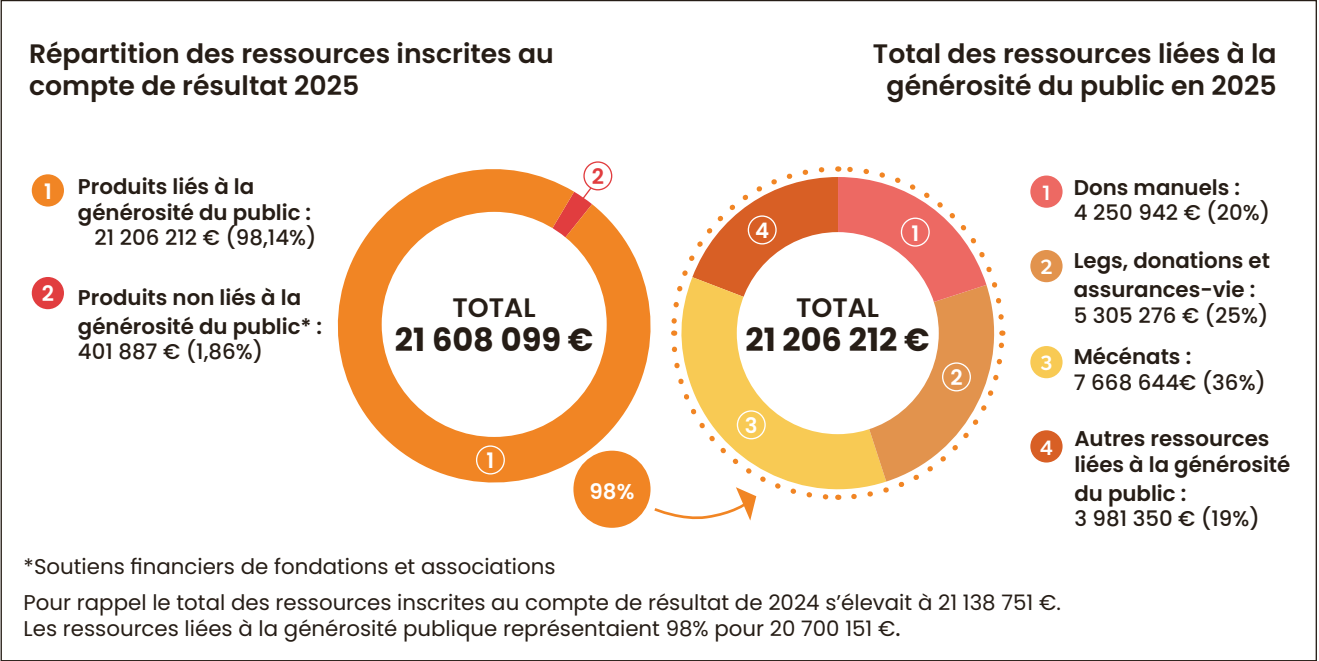
RÉPARTITION DES FINANCEMENTS ACCORDÉS AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

13,5 M€
+500
projets financés

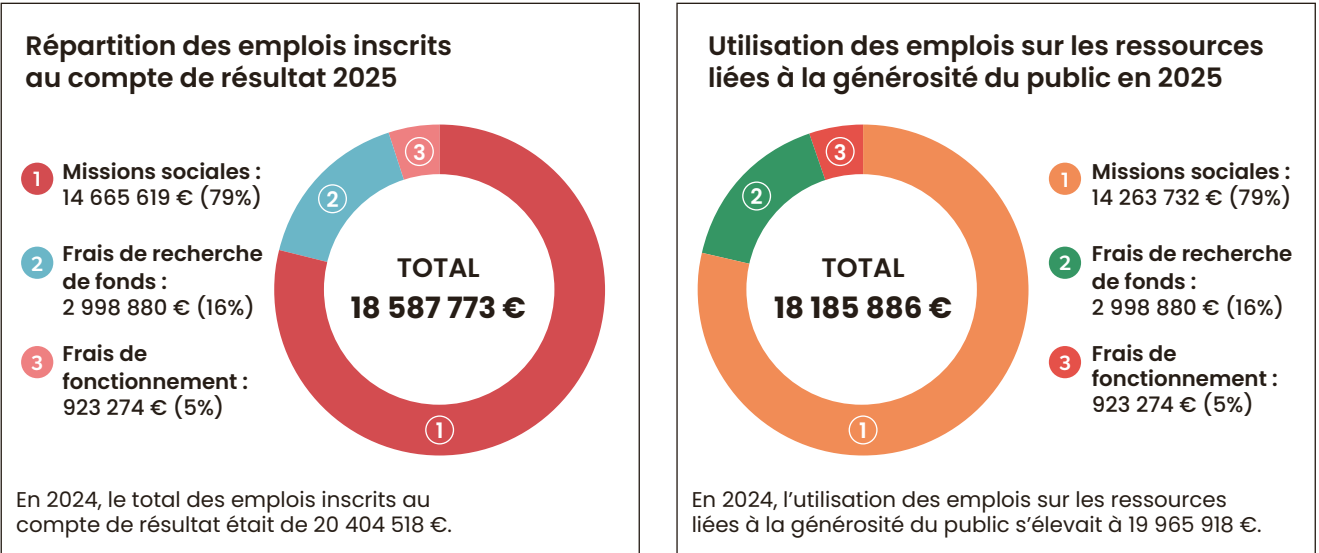


ORIGINE EMPLOIS ET RESSOURCES

98% DES RESSOURCES DE LA FONDATION PROVIENNENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



14,66 MILLIONS D'EUROS ONT ÉTÉ ENGAGÉS POUR NOS MISSIONS SOCIALES



Utilisation des ressources issues de la générosité du public :
83% des ressources issues de la générosité du public collectées en 2025 ont été utilisées soit 18 185 886 € sur 22 048 969 €.

Les ressources de l'année 2025 de 22 M€ comprennent :
• 21 206 212 € de fonds collectés en 2025,
• 842 757 € d'utilisation de fonds dédiés antérieurs.

La part des ressources non utilisées est de 3 863 083€ :
• 3 223 709 € d'excédents de l'exercice,
• 33 435 € de reports de ressources de dons affectés à des projets,
• 605 939 € de dotation aux provisions sur des parts SCPI.

Contributions volontaires en nature :
La Fondation a bénéficié de 132 478 € de dons en nature (affichages publicitaires gracieux et campagnes de communication). En outre, certains de nos partenaires réalisent à notre profit ou au profit de nos bénéficiaires, des événements et d'autres opérations de communication et de collecte. Ces prestations et dons en nature n'ont pas pu être valorisés en raison de l'absence d'informations transmises par ces entités.

EN 2025, VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX À NOUS SOUTENIR, MERCI.

Nous attachons une importance capitale à la qualité de l'information qui vous est donnée.

La Fondation des Hôpitaux fait tout son possible pour vous apporter les garanties de sérieux et de rigueur dans sa gestion, que vous êtes en droit d'attendre. Votre confiance est très importante pour nous.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nos comptes annuels et nos procédures de contrôle interne font l'objet tous les ans d'un contrôle par un commissaire aux comptes, nommé par le Conseil d'Administration après recours à un appel d'offres. Nos comptes annuels ont toujours été certifiés sans réserve.

CONTRÔLE DU COMITÉ DE LA CHARTE

Depuis 1996, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public. À ce titre, elle s'engage à respecter les principes relatifs :

- à la transparence financière
- au respect du donateur
- au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée
- à la rigueur de la gestion

Le respect de ces engagements est vérifié tous les ans par un contrôleur du Don en confiance. Un rapport triennal, établi par ce contrôleur, est sanctionné par une commission d'agrément et de contrôle du comité. Depuis 1996, la Fondation a bénéficié de cet agrément sans interruption.



En 2024, le Don en confiance a renouvelé l'agrément de la Fondation pour trois ans.

VOTRE CONTACT

MIGUEL CHARDON

Responsable relations donateurs

Tél. : 01 40 98 00 85

Mail : miguel.chardon@fondationhopitaux.fr



BILAN 2025

au 31 décembre 2025 (en milliers d'euros)

ACTIF	2025	2024
	▼	▼
IMMOBILISATIONS	131	128
TITRES MOBILISÉS	35 000	5 017
LEGS ET DONATIONS (Actifs à céder)	5 453	7 612
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	0	0
AUTRES ACTIFS	518	3 800
TRÉSORERIE	33 758	67 570
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	236	120
TOTAL	75 096	84 247
ENGAGEMENTS REÇUS (LEGS)	-	-

PASSIF	2025	2024
	▼	▼
FONDS ASSOCIATIFS	30 622	27 397
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	4 929	4 765
RÉSERVES POUR PROJETS	19 365	17 889
REPORT À NOUVEAU	3 104	3 104
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 224	1 639
PROJETS CONVENTIONNÉS AUPRÈS DES HÔPITAUX	32 633	38 806
FONDS DÉDIÉS	5 104	5 913
LEGS ET DONATIONS REÇUS	5 831	7 994
DIVERS PASSIFS	906	4 136
TOTAL	75 096	84 247